



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE

et vous !

N°6

SOMMAIRE

Page 2 :

Coupe de France

Pages 3 & 4 :

Modifications réglementaires

Page 5 :

Saisie des licences

Pages 6 à 8 :

Les procès verbaux

Page 9 :

Nous joindre

75 77 78 91
92 93 94 95



Coupe de France

Tirage au sort du 4ème tour !

Mardi 13 septembre 2022

Le tirage au sort sera effectué au siège de la Ligue de Paris Ile-de-France à partir de 18 heures.

Les clubs qualifiés sont invités à venir y assister. Ils pourront également, à cette occasion, retirer leur jeu de maillots.



LA COUPE
DE TOUS LES
POSSIBLES

Kit de communication qui pourra vous permettre de mettre en avant l'événement :

- [Affiche de la Coupe de France](#)
- [Bannière Réseaux Sociaux de la Coupe de France](#)



Retrouvez plus d'informations sur
notre site internet en cliquant [ici](#) !





Règlements 2022/2023

Ils sont en ligne !

Retrouvez les **Règlements de la Ligue** pour la **saison 2022-2023** dans la rubrique
« [Documents - Règlements](#) » de notre site Internet.

Nous vous proposons ci-dessous une **synthèse des principales modifications apportées aux Règlements de la Ligue et applicables à compter du 1^{er} Juillet 2022** :

Le Règlement Sportif Général

Article modifié par l'Assemblée Fédérale du 18 Juin 2022

. **Article 7.5** sur le nombre de joueurs « Mutation » chez les jeunes dans les compétitions officielles de la Ligue.

NB : des dispositions spécifiques sont applicables lors des rencontres comptant pour l'épreuve éliminatoire de la Coupe GAMBARDELLA (cf. Règlement de cette épreuve).

Articles modifiés par le Comité de Direction de la Ligue du 27 Juin 2022

. **Article 7.8** sur le nombre de doubles licences : ajout du Championnat Régional Futsal Féminin dans la liste des compétitions dans lesquelles il n'y a pas de limitation du nombre de doubles licences.

. **Article 8** sur la vérification des licences : précision sur la procédure de vérification de l'identité des joueurs.

. **Article 10** sur le calendrier / **Article 20.6** sur les terrains impraticables : introduction d'une mesure dérogatoire permettant aux clubs, sous réserve du respect de la procédure définie, de ne pas tenir compte de la situation officielle d'une rencontre telle qu'elle est affichée sur le site Internet de la Ligue.

. **Article 12.2** sur les compétitions organisées par la Ligue : ajout du Challenge National Futsal Féminin (dont la création a été décidée par l'Assemblée Fédérale du 11 Décembre 2021) dans la liste des épreuves éliminatoires des Coupes Nationales organisées par la Ligue.

NB : comme pour les autres épreuves éliminatoires, le Comité de Direction de la Ligue a adopté un Règlement spécifique pour l'épreuve éliminatoire du Challenge National Futsal Féminin.

. **Articles 14, 40.1 et 40.2** : les conséquences sportives de la perte d'un match par pénalité ou pour erreur administrative.



Règlements 2022/2023

Les Règlements des Compétitions

(Règlements modifiés par le Comité de Direction de la Ligue du 27 Juin 2022)

Règlement du Championnat Féminin Seniors

- . **Article 5.3.1** : accession au Championnat de D3 Féminin (dont la création a été décidée par l'Assemblée Fédérale du 18 Juin 2022)
- . **Article 6.2** : plage horaire pour le déroulement des rencontres et modification d'horaire

Règlements des Championnats U15 F et U18 F

- . **Article 6.2** : plage horaire pour le déroulement des rencontres et modification d'horaire

Règlement du Championnat U20

- . **Article 5.3** : modification de l'appellation des divisions
- . **Article 6.2** : plage horaire pour le déroulement des rencontres et modification d'horaire

Règlement du Championnat U15

- . **Article 5.3** : dispositions applicables à la fin de la saison pour la constitution du Régional 1 en 2023/2024

Règlement de la Coupe Nationale Futsal

- . **Article 6** : obligation d'avoir un gymnase doté d'une tribune pour la Finale Régionale
- . **Article 7** : obligation d'être détenteur d'une licence Futsal pour participer à cette épreuve (décision du Comité Exécutif de la F.F.F. du 20 Mai 2022)

Règlement du Championnat Régional Futsal

- . **Article 6.2** : plage horaire pour le déroulement des rencontres de R1 et modification d'horaire

Règlement du Championnat Régional Futsal

- . **Article 7** : participation des joueuses licenciées après le 31 Janvier

Règlement du Challenge National Futsal Féminin

- . Adoption d'un Règlement spécifique pour la phase préliminaire de cette épreuve dont la création a été décidée par l'Assemblée Fédérale du 11 Décembre 2021

Les modifications apparaissent en gras italique dans les différents Règlements.



Licences 2022/2023

Pré requis pour la saisie des demandes de licence

Pour pouvoir formuler des demandes de licence, le club a l'obligation de renseigner et/ou valider dans **Footclubs** les informations relatives au *Président(e)*, au *Trésorier(ère)*, au *Secrétaire* et au *Correspondant*.



Il est rappelé que même si vous avez validé votre bureau, il faut que les membres du club désignés ci-dessus soient licenciés pour la saison 2022-2023 pour que l'ensemble des licences de votre club puisse être traité et validé.

RECRUTEMENT

Comme chaque année, la Ligue de Paris Île-de-France de Football recrute pour son service « Licences » des saisonniers pour les mois de septembre et octobre 2022. Afin de postuler à cette offre, vous pouvez envoyer votre CV et une lettre de motivation adressés à :

Ludovic Eouzan – Responsable des Licences
5, Place de Valois
75001 Paris

Mail : leouzan@paris-idf.fff.fr

Retrouvez tous les documents ainsi que les différents formulaires pour l'[assurance licence](#) en cliquant [ici](#) !



Procès Verbaux

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

Commission Régionale Futsal

N°5



Commission Régionale Futsal

N°6

Commission Régionale du Football Féminin





Procès Verbaux

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors

N°9



Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors

N°10

Commission Régionale Futsal



Commission Régionale du Football Féminin



Procès Verbaux



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium



Commission Régionale Outre-Mer

Commission Régionale Football Loisirs





Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



Contacts

CHAMPEAU Océane

01 85 90 03 79

Chargé de Formation BMF

D'ANDRADE Mélanie

01 85 90 03 77

Département Technique

LERMA Lénaïck

01 85 90 03 71

Département Technique

NOGUEIRA Stacy

01 85 90 04 73

Chargée de Formation BEF

RUMPLI Alexandre

01 85 90 04 90

Responsable IR2F

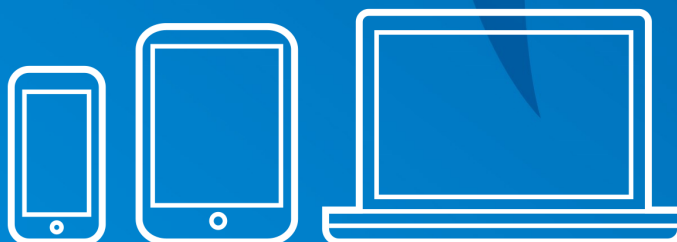
SALISSOU Raïssa

01 42 44 12 25

Formation Initiale Arbitrage

Retrouvez toute l'actualité du
Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.fff.fr

75 77 78 91
92 93 94 95